

LICENCIÉ

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance: ____ / ____ / ____ Sexe : F M
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

RESPONSABLE-ASSURÉ

Nom : _____ Prénom : _____
N° Sécurité Sociale : _____
① Portable : _____ ① Domicile : _____
@ : _____
(MAIL OBLIGATOIRE ET EN LETTRES MAJUSCULES)
 Attestation de paiement de licence (comité d'entreprise)

EN CAS D'URGENCE

Père : _____ ① Portable : _____
Mère : _____ ① Portable : _____
Autre : _____ ① Portable : _____

COTISATIONS

- Baby Gym (à partir de 18 mois à 4 ans, 1h/semaine) → 160 €
- École de Gym (à partir de 5 ans, 1h30/semaine) → 180 € + tenue du club 25 €
- Compétitif (à partir de 2 entraînements) → 210 € + 20 € (location de tenue)
- Gym Loisir (accès libre salle et appareils de musculation) ou groupe loisir mercredi de 18h30 à 20h00 → 160 €
Le tarif est dégressif (-20 €) à partir du 2^e enfant. Facilités de paiement possible (3 chèques maximum)

> *Le renouvellement de la licence pour les adhérents de la saison 2020-2021 uniquement est de 60 €.*

> *Si vous optez pour le règlement par 3 chèques, les encaissements se feront septembre/décembre/mars.*

PIÈCES À FOURNIR (TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ !)

- Le dossier complété et signé
 - Le règlement de la cotisation
 - Le certificat médical ou le questionnaire de santé et attestation FFG (à remplir sur place)
 - L'attestation Covid-19 (à remplir sur place)
- Uniquement pour les compétitifs :*
- L'autorisation de contrôle antidopage
 - 1 petite photo du licencié

Je, soussigné(e), M. ou Mme _____

Représentant(e) légal(e) de Nom (1) _____ Prénom _____

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Autorise l'Union Gymnique Chalonnaise à prendre, le cas échéant, toute mesure rendue nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

Remarques : Préférence : HÔPITAL – CLINIQUE (2)

Allergies : _____

Autres : _____

DROIT À L'IMAGE

Le club peut être amené à réaliser des photos de votre enfant durant des entraînements, compétitions ou stages afin d'illustrer les activités du club. Ces photos peuvent être utilisées pour la réalisation des brochures, la diffusion à la presse, sur le site Internet du club ou sur le Facebook.

Toute personne ne souhaitant pas être photographiée devra le signaler, par écrit, au club.

AUTORISATION DE CONTRÔLE ANTIDOPAGE CHEZ UN SPORTIF MINEUR (UNIQUEMENT POUR LES COMPÉTITIFS)

Autorise des prélèvements sanguins par des préleveurs agréés dans le cadre de contrôles antidopage sur :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance: ____ / ____ / ____

A _____, le ____ / ____ / ____

Signature

RAPPEL :

Un contrôle antidopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de pôle de haut niveau ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.

(1) Pour les mineures uniquement

(2) Rayer la mention inutile

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- L'adhérent est inscrit dans un cours, il se présente à ce cours aux horaires indiqués. Il sortira du gymnase à l'issue de son cours. Nous demandons aux parents de respecter les horaires et de prévenir en cas d'absence ou de retard l'entraîneur par téléphone au 03 85 43 64 74.
- L'utilisation des vestiaires est obligatoire pour tous les adhérents.
- Les parents accompagnant leur enfant vérifieront la présence de l'entraîneur avant de quitter le gymnase.
- Il se présente aux cours muni d'une tenue de sport (léotard, short, tee-shirt, jogging ...). Les cheveux longs sont attachés, la nourriture et le chewing-gum sont interdits.
- Les adhérents participant aux manifestations devront avoir la tenue du club.
- Si votre enfant participe à des compétitions par équipe, un planning et un engagement de participation vous seront remis en temps utile. Afin de ne pas compromettre la participation de toute l'équipe et donc de ses camarades, nous vous demandons de vous engager à réserver ces dates et à être présents (sauf cas de force majeure) à partir du moment où vous aurez répondu favorablement aux entraîneurs.
- Les pénalités de désistement aux manifestations sont prises en charge par la famille (hors certificat médical). Elles correspondent aux tarifs des engagements aux différentes compétitions.
- Les compétitions départementales et régionales seront à la charge des parents.
- Toute personne non adhérente à l'Union Gymnique Chalonnaise, ou en dehors de ses heures de cours, n'est pas autorisée à pénétrer dans la salle et à monter sur les agrès.
- Il est strictement interdit d'utiliser les agrès, fosse, trampoline, piste sans la présence d'un entraîneur.
- Tout adhérent s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition et au rangement de celui-ci.
- Pour des raisons d'organisation de compétitions, de travaux, ou des motifs indépendants de notre volonté, des cours pourront être annulés.
- L'Union Gymnique Chalonnaise décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou oublis des affaires personnelles de ses adhérents.
- Accepte qu'aucun remboursement ne sera envisagé (licence, tenue...).
- En cas d'épidémie ou de crise sanitaire, le club se réserve la possibilité de fermer ses portes et d'annuler tous les cours
- Accepte que mon enfant soit transporté par les moyens utilisés par le club afin de se rendre aux différentes manifestations où l'Union Gymnique Chalonnaise participe.
- Zone appareils de musculation :
 - Il est obligatoire d'utiliser une serviette de bain pour l'usage des différents appareils ainsi qu'une paire de basket réservée uniquement au gymnase.
 - Des lingettes désinfectantes sont à votre disposition pour nettoyer les appareils après chaque utilisation.

Mon enfant et/ou moi-même avons pris connaissance des autorisations et des points de règlement, nous nous engageons à en respecter les termes.

Date : ___ / ___ / _____

Signature Parents et/ou Enfant :

TENUE DU CLUB

T-shirt	10 €	
Short noir	17 €	
Tenue complète	25 €	

UNION GYMNIQUE CHALONNAISE

Gymnase André Rey

3 rue Henri Dunant 71100 Chalons-sur-Saône

Tél. 03 85 43 64 74 – Mail : ugchalon@gmail.com – www.ugchalon.fr – www.facebook.com/ug.chalon

Cadre réservé au secrétariat

Nom :	Prénom :	Ancien licencié : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N° licence : 04071.023. _____																																					
<p>Documents fournis :</p> <p><input type="checkbox"/> Certificat médical ou le questionnaire de santé FFG</p> <p><input type="checkbox"/> Attestation Covid-19</p> <p><input type="checkbox"/> Photo du licencié</p> <p><input type="checkbox"/> Antidopage</p> <p><input type="checkbox"/> Cotisation : _____</p> <p>Règlement :</p> <p><input type="checkbox"/> Espèce</p> <p><input type="checkbox"/> Chèque (n° _____)</p> <p><input type="checkbox"/> Chèques vacances</p> <p><input type="checkbox"/> Coupon Sport</p> <p>Date du dossier : ____ / ____ / ____</p> <p>Personne ayant pris l'inscription :</p>	<p>> <i>Le renouvellement de la licence pour les adhérents de la saison 2020-2021 uniquement est de 60 €.</i></p> <p>Section :</p> <p><input type="checkbox"/> Baby Gym → 160 €</p> <table border="1" data-bbox="644 697 1453 1022"> <thead> <tr> <th></th> <th>MERCREDI</th> <th>SAMEDI</th> <th>DIMANCHE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9h15 - 10h15 2019/20 (18 mois à 2 ans)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>10h15 - 11h15 2018 (3 ans)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>11h15 - 12h15 2017 (4 ans)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><input type="checkbox"/> École de Gym → 180 €</p> <p>Jour : Mercredi</p> <table border="1" data-bbox="652 1185 1486 1382"> <thead> <tr> <th>GROUPE GARÇONS 1 2014/16 (5 à 7 ans)</th> <th>GROUPE GARÇONS 2 2008/13 (8 à 13 ans)</th> <th>GROUPE FILLES 2015/16 (5 à 6 ans)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>13h30 - 15h</td> <td>15h - 16h30</td> <td>15h - 16h30</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><input type="checkbox"/> Compétitif (à partir de 2 entraînements) → 210 € + 20 € (location de tenue)</p> <p><input type="checkbox"/> Gym Loisir (accès libre salle et appareils de musculation) → 160 €</p> <p>Ou groupe loisir Mercredi de 18h30 à 20h00 (2007 et avant)</p> <table border="1" data-bbox="867 1615 1230 1801"> <thead> <tr> <th colspan="3">TENUE DU CLUB :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>T-shirt</td> <td>10 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Short noir</td> <td>17 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tenue complète</td> <td>25 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			MERCREDI	SAMEDI	DIMANCHE	9h15 - 10h15 2019/20 (18 mois à 2 ans)				10h15 - 11h15 2018 (3 ans)				11h15 - 12h15 2017 (4 ans)				GROUPE GARÇONS 1 2014/16 (5 à 7 ans)	GROUPE GARÇONS 2 2008/13 (8 à 13 ans)	GROUPE FILLES 2015/16 (5 à 6 ans)	13h30 - 15h	15h - 16h30	15h - 16h30				TENUE DU CLUB :			T-shirt	10 €		Short noir	17 €		Tenue complète	25 €	
	MERCREDI	SAMEDI	DIMANCHE																																				
9h15 - 10h15 2019/20 (18 mois à 2 ans)																																							
10h15 - 11h15 2018 (3 ans)																																							
11h15 - 12h15 2017 (4 ans)																																							
GROUPE GARÇONS 1 2014/16 (5 à 7 ans)	GROUPE GARÇONS 2 2008/13 (8 à 13 ans)	GROUPE FILLES 2015/16 (5 à 6 ans)																																					
13h30 - 15h	15h - 16h30	15h - 16h30																																					
TENUE DU CLUB :																																							
T-shirt	10 €																																						
Short noir	17 €																																						
Tenue complète	25 €																																						
<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 80px; margin: 0 auto; text-align: center; padding-top: 40px;">Photo</div>	Observations :																																						